



**Le Gouverneur de la région de l'Ouest fait le bilan de cet accident de la circulation survenu dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 février 2021 entre Bangangté et Foubot. Awa Fonka Augustine se dit indigné par cette série d'accident sur les axes routiers de la région de l'Ouest.**

Dans sa communication, le Gouverneur de la région de l'Ouest commence par rappeler les circonstances de la survenance de cet accident. Awa Fonka nous apprend que l'accident a eu lieu à 23 heures et 30 minutes au lieu-dit Maka 1 dans l'arrondissement de Foubot, Département du Noun. Il s'agit d'un gros porteur de 60 places immatriculé **LT-I22-IQ** appartenant à la compagnie de transport « **Avenir Voyages SARL** » et conduit par le nommé **ISSAH**, qui, venant de Koutaba et allant vers Yaoundé, du fait d'un excès de vitesse et d'un dysfonctionnement du système de freinage a dérapé et s'est retrouvé dans un ravin après avoir fait plusieurs tonneaux.

Le Gouverneur de la région de l'Ouest dresse le bilan de **05 morts dont un moine et un nourrisson de 09 mois, 51 blessés pour 15 cas graves, et des dégâts matériels importants**. Une situation qui exaspère le patron de la région. Il se dit indigné par la série des accidents de circulation enregistrés sur les axes routiers dans la Région de l'Ouest. Awa Fonka appelle les responsables des sociétés de transports à bien vouloir mettre en œuvre scrupuleusement les instructions prescrites par le ministre des Transports lors de la séance de

travail tenue le 1<sup>er</sup> Février 2021.

Des mesures qui sont bien connues par ces différentes agences. Mais qui font le choix d'outrepasser les dispositions de la réglementation des transports. Il est plus qu'urgent pour le gouvernement de prendre des mesures de répressions en amont. Des missions de contrôle dans les agences pour s'assurer de la qualité des véhicules et des contrôles sur les compétences en conduite et en bonne conduite des chauffeurs des différents Bus. Mais jusqu'ici, le ministère des Transports continue de pointer un doigt accusateur sur les voyages de nuit. Or, le problème fondamentalement le voyage de nuit, mais la qualité des routes, leurs éclairages, l'état des véhicules de transports, l'interdiction des surcharges, et l'aptitude de conduite voire le niveau d'expérience des conducteurs.

**ACP**

---